

Tous les travaux réalisés dans les bâtiments, y compris pour la maintenance et les travaux d'entretien courant, doivent être réalisés conformément aux réglementations en vigueur, notamment en sécurité incendie et en accessibilité handicapés.

TECHNICIENS ET ENTREPRISES : METTRE EN ŒUVRE LES DISPOSITIONS EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ ET DE SÉCURITÉ INCENDIE - HSI05

(Type de bâtiments concernés : ERP, ERT et habitation)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- Intégrer la réglementation aux travaux d'entretiens courants
- Engager les actions obligatoires au quotidien

PUBLIC CONCERNÉ

Les agents techniques intervenant sur tous les corps d'état
Les techniciens de services techniques
Les entreprises d'électricité, maçonnerie, plâtrerie, plomberie

DURÉE : 2 journées de formation

SÉCURITÉ INCENDIE

Les multiples réglementations applicables
Les différentes actions de vérification et d'entretiens
L'intervention des entreprises extérieures
Les actions de mise en sécurité

ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉS

La loi Handicap
Les principales dispositions
La mise en œuvre des dispositifs
Les astuces

LES LIENS ENTRE LA SÉCURITÉ INCENDIE ET L'ACCESSIBILITÉ

Le contexte
Les établissements recevant du public
Les établissements recevant des travailleurs
L'évacuation des PMR en cas d'incendie

ÉTUDES DE CAS

Études de cas avec mise en situation : relevé sur site, définitions de solutions concrètes précisant leur mise en œuvre, les obligations réglementaires à respecter et les points de vigilance.

TARIF

950 € HT les deux journées (1)
(1) tarif par participant comprenant les frais pédagogiques, les pauses et déjeuners